Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202652-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 10 Juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. LE CORF Henri à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme LE ROUX Sandrine à Mme CLEQUIN Yolande, M. LAUDRIN Joël à M. JEHANNO David

Désignation du secrétaire de séance
Mme Christelle BEGUIN est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Travaux à l'école publique : choix du prestataire

Mme Christelle BEGUIN, Adjointe, informe le Conseil, que dans la continuité du précédent mandat, elle propose de poursuivre la rénovation d'une des classes de l'école publique et ce pendant la période estivale. Après concertation avec les enseignantes, la rénovation se ferait au niveau de la bibliothèque/médiathèque et du local technique et elle présente, à cet effet, les devis de peinture comprenant le nettoyage, le lessivage et la réalisation de deux couches de peinture :

- SARL KAB couleurs : 5 758.91 € T.T.C. ;
- Ent CARO Sébastien : 2 713.34 € T.T.C..

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le choix du devis.
M. Jean-Paul PREAUD, Conseiller Municipal, s'étonne d'un tel écart entre ces deux devis. Pour Mme Christelle BEGIUIN l'explication pourrait tenir à la nature de la peinture appliquée. En tout état de cause, M. Jean-Paul PREAUD souligne qu'il s'agit de deux entreprises de la commune.

Le Conseil, compte tenu des explications de Mme Christelle BEGUIN et à l'unanimité

APPROUVE la réalisation de ces travaux ;

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise CARO Sébastien et **AUTORISE** Mme le Maire à la signer.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juin 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juin 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance